



SAISON 2026/2027

GYM VITALITÉ



FICHE D'INSCRIPTION

Siège social: 2, rue François Rolin 77350-Boissise-la-Bertrand

Renouvellement

OUI

NON

Nom d'usage :

Nom de naissance :Prénom :

Date de naissance:/...../.....

Adresse :

Ville :Code Postal :

E-Mail(en majuscule bien lisible)

.....Téléphone :

REPARTITION DE LA COTISATION

LICENCE FFEPGV (assurance obligatoire)

31,50

Boissiens

FORFAIT 4H

109,5 +31,50=**141€**

FORFAIT+PILATES

141+100=**241€**

PILATES seul

100,50+31,50=**132€**

Extérieurs

FORFAIT 4H

125,50+31,50=**157€**

FORFAIT+PILATES

157+110= **267€**

PILATES seul

110,50+31,5=**142€**

MARCHE NORDIQUE (tickets de 5 cours)=**40€**

La cotisation peut-être payable en 3 fois

Paiement par chèque ou virement : GYM VITALITE BLB

IBAN : FR76 3008 7338 5000 0213 5250 123 BIC : CMCIFRPP

Lundi 19h00-20h00 avec Clarisse : Cardio, renforcement musculaire

Mardi 18h45-19h45 avec Valérie : Fitness, renforcement musculaire

Mercredi 10h30-11h30 avec Clarisse : Yoga, gym douce, stretching

Jeudi 17h30-18h30 avec Valérie : Pilates

Jeudi 19h00-20h00 avec Clarisse : Zumba

Samedi 10h30-12h avec Clarisse : Marche nordique

- Période d'activité du lundi 14 septembre 2026 au 27 juin 2027
- Sauf pendant les vacances scolaires et exception(rattrapage de cours)
- Ces cours sont réalisés à la salle de «La Recellerie » de Boissise-la-Bertrand

ASSURANCES :

Une indemnisation des dommages corporels de base est comprise dans la cotisation, chaque adhérent est libre de souscrire l'assurance complémentaire **IA Sports+** avec des plafonds de remboursements plus importants,

Conformément à l'article L312-4 du Code du Sport, nous sommes tenus d'informer nos adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique peut les exposer,

Je souscris l'assurance complémentaire IA Sports + : 12€80

Un tableau récapitulatif est affiché dans le vestiaire de la salle de la Recellerie

Consigne de la Fédération FFEPGV

- J'autorise la Fédération à communiquer mon adresse e-mail à ses partenaires

Pour nouvelle inscription, un certificat de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique de Gymnastique Volontaire est à fournir dès l'inscription,

- **Remplir le questionnaire de santé joint à cette fiche,**

Changement : vous n'êtes plus obligé de fournir un certificat médical si vous répondez « non » à toutes les questions posées par le questionnaire de santé,

En revanche si vous répondez « oui » à une ou plusieurs questions, il faudra fournir un certificat médical,

- **L'accès aux cours ne pourra être autorisé sans l'un ou l'autre de ces documents,**

L'Association Gym vitalité, déléguée par la Municipalité de Boissise-la-Bertrand diffuse sur le site de la Mairie ainsi que la revue Municipale des photos et des vidéos dans le cadre des manifestations,

Autorisez-vous cette diffusion

Afin de vous renseigner rapidement d'une annulation ou d'une information importante. Nous vous proposons de vous inscrire à un groupe «WhatsApp», ce groupe ne peut servir qu'à ces éventualités, et aucune réponse ne sera possible

Etes-vous d'accord pour rejoindre ce groupe

J'atteste avoir pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option IA SPORTS+, y compris du règlement intérieur de Gym Vitalité BLB dont un exemplaire m'a été remis avec cette fiche d'inscription

DATE

SIGNATURE DU LICENCIE OBLIGATOIRE

Pour tout renseignement, contacter Mme Brigitte Michallet SMS :

06.82.20.97.16 Email : gymvitaliteblb@gmail.com